

Nom de la zone : Gaspésie-Nord

Date : 1 mars. 24

Catégorie de problématique : 15. Surconsommation de la ressource en eau

➤ **Autre catégorie #1 (facultatif)** : Au besoin, choisissez un élément

➤ **Autre catégorie #2 (facultatif)** : Au besoin, choisissez un élément

Autre(s) nom(s) pour cette catégorie dans le PDE (facultatif) : Surconsommation de l'eau

Catégorie présente : ☒

Catégorie potentiellement présente : ☐

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

DESCRIPTION FACTUELLE :

Depuis sa mise en place en 2011 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) a permis de générer, en collaboration avec les municipalités participantes, des bilans annuels de l'utilisation de l'eau potable provenant de plusieurs sources municipales d'approvisionnement. Les données provenant de ces bilans indiquent une problématique de surconsommation d'eau potable dans plusieurs municipalités de la Zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) du nord de la Gaspésie.

Afin de décrire cette problématique, les données associées à trois indicateurs de suivi de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 sont utilisées : la quantité d'eau distribuée, la consommation résidentielle et l'indice de fuites sur les infrastructures (MAMH 2019).

La période couverte par les données présentées dans cette fiche s'échelonne de 2018 à 2021, soit quatre ans de suivi. L'année 2018 correspond à la première année où les bilans utilisent les indicateurs de la SQEEP 2019-2025, alors que 2021 correspond à l'année la plus récente pour laquelle des données sont actuellement disponibles.

Ces données ne fournissent ainsi qu'un portrait partiel de la problématique de surconsommation d'eau dans la ZGIE. En effet, les données actuellement disponibles ne couvrent pas l'ensemble des sources d'approvisionnement municipales d'eau potable. Pour les années 2018 et 2019, des données étaient disponibles pour 83 % des douze municipalités concernées alors que pour les années 2020 et 2021, elles ne l'étaient que pour 50 % d'entre elles (MAMH 2020, 2021, 2023a, 2023b). Conséquemment, l'interprétation de ces données doit être faite en considérant cette inconstance dans le suivi pluriannuel de la consommation d'eau potable de ces communautés.

Indicateurs de la SQEEP 2019-2025

Quantité d'eau distribuée

La quantité d'eau distribuée correspond à toute l'eau quittant une source d'approvisionnement en eau potable d'une municipalité vers son réseau de distribution. Elle intègre à la fois la consommation résidentielle, mais également celle des autres consommateurs tels que les institutions, les commerces et les industries (ICI). De plus, cet indicateur comprend aussi les pertes d'eau survenant dans le réseau de distribution (MAMH 2019). La quantité distribuée est mesurée en litres par personne par jour à partir des données d'un débitmètre localisé en amont du réseau de distribution ainsi que du nombre de personnes desservies par ledit réseau.

À l'échelle provinciale, un objectif de quantité d'eau distribuée a été fixé à 458 litres/pers./jour d'ici 2025, soit une diminution de 20 % par rapport à 2015 (MAMH 2019). Bien que cet objectif ne vise pas directement chaque municipalité, il peut néanmoins être utilisé à titre indicatif.

La figure 1 montre une diminution progressive de la quantité d'eau distribuée de 2018 à 2021 au niveau de la ZGIE du nord de la Gaspésie avec une valeur moyenne estimée à 619 litres/pers./jour en 2021. Malgré l'amélioration notable observée durant cette période, la quantité moyenne d'eau distribuée de 2021 dépassent encore de plus de 150 litres/pers./jour l'objectif de 2025, alors que la moyenne québécoise le dépasse de 57 litres/pers./jour.

À l'échelle municipale, plusieurs observations issues des données disponibles au niveau des quantités d'eau distribuées illustrent également la problématique de surconsommation d'eau.

- Une seule municipalité de la ZGIE a eu des quantités d'eau distribuées inférieures à la cible provinciale (458 litres/pers./jour) à toutes les années de 2018 à 2021;
- Trois municipalités ont atteint des quantités d'eau distribuées inférieures à la cible provinciale en 2020, mais deux d'entre elles ont dépassé à nouveau celle-ci en 2021;
- Cinq (5) municipalités ont eu des quantités d'eau distribuée dépassant 1 000 litres/pers./jour au moins une année de 2018 à 2021.

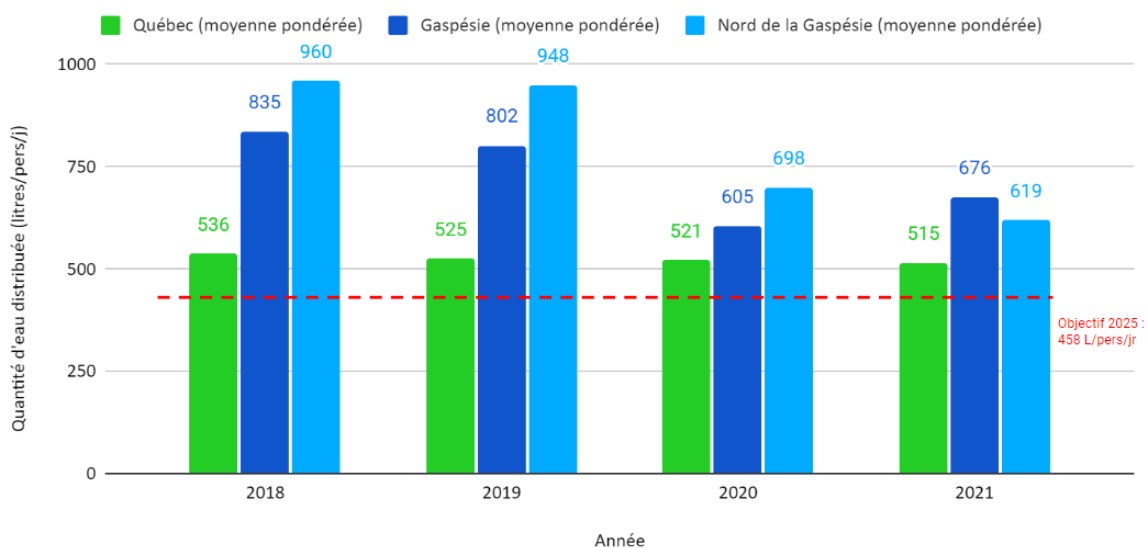


Figure 1. Évolution de la quantité d'eau distribuée (moyenne pondérée) de 2018 à 2021 à partir des données disponibles des bilans annuels de la SQEEP 2019-2025 pour le Québec, la Gaspésie et la ZGIE du nord de la Gaspésie (MAMH 2020, 2021, 2023a, 2023b).

Consommation résidentielle

Dans le cadre de la SQEEP 2019-2025, un nouvel indicateur de suivi a pu être mis en place, soit la consommation résidentielle qui, contrairement à la quantité d'eau distribuée, fait fi de la consommation d'eau des ICI, ainsi que des fuites d'eau dans les réseaux de distribution (MAMH 2019). Cet indicateur fournit donc un portrait plus adéquat des habitudes de consommation des usagers résidentiels desservis en eau potable par des sources d'approvisionnement municipales.

Pour chaque municipalité, un objectif de consommation résidentielle a été fixé à 220 ou 184 litres/pers./jour d'ici 2025 (respectivement les moyennes canadienne et ontarienne); ces cibles ont été fixées en fonction notamment de la capacité des sources d'approvisionnement d'eau potable à fournir de l'eau par rapport à la demande (un enjeu de disponibilité implique alors un objectif plus contraignant) (MAMH 2019).

La figure 2 montre une tendance à la diminution de la consommation résidentielle durant la période de 2018 à 2021 selon les données disponibles pour la ZGIE, bien qu'il ne s'agisse pas d'une progression constante (p. ex. augmentation de la valeur moyenne entre 2020 et 2021, en passant de 274 à 316 litres/pers./jour).

À toutes les années, les valeurs moyennes pour la zone sont supérieures à celles du Québec, ainsi qu'aux objectifs fixés pour 2025. Ainsi, malgré l'amélioration observée, la consommation résidentielle moyenne mesurée en 2021 pour la ZGIE est quasiment à 100 litres/pers./jour de plus que l'objectif le moins contraignant fixé pour 2025. Cette situation soulève la nécessité de poursuivre les efforts de réduction de la consommation résidentielle.

À l'échelle municipale, plusieurs observations issues des données disponibles au niveau de la consommation résidentielle témoignent de la problématique de surconsommation d'eau. Notamment :

- Une seule municipalité de la ZGIE a atteint sa cible de consommation résidentielle (220 litres/pers./jour) en 2020 et 2021;
- Cinq (5) municipalités ont eu une consommation résidentielle inférieure à 300 litres/pers./jour au moins une année de 2018 à 2021;
- Cinq (5) municipalités ont eu une consommation résidentielle supérieure à 500 litres/pers./jour au moins une année de 2018 à 2021.

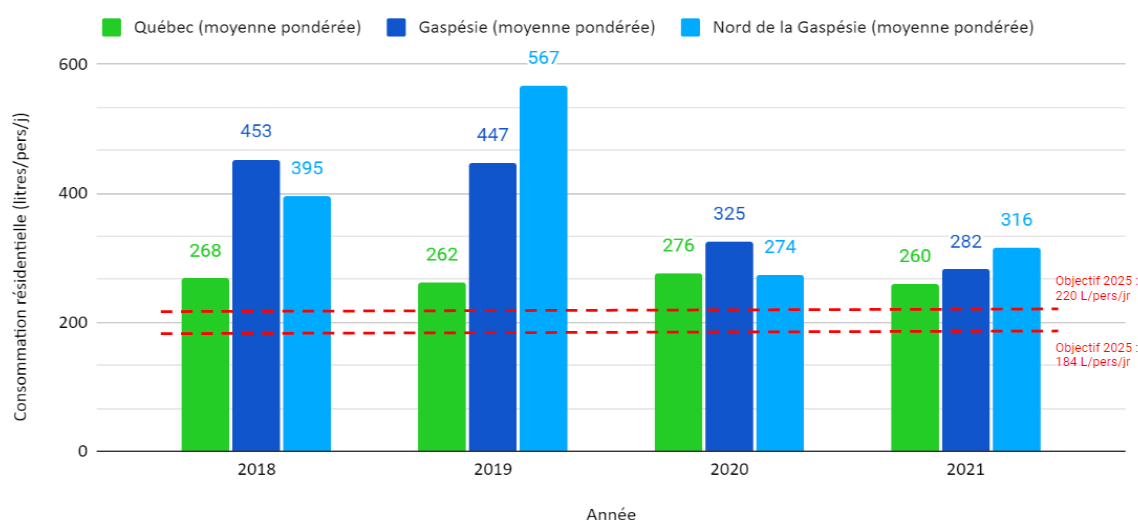


Figure 2. Évolution de la consommation résidentielle d'eau potable (moyenne pondérée) de 2018 à 2021 à partir des données disponibles des bilans annuels de la SQEEP 2019-2025 pour le Québec, la Gaspésie et la ZGIE du nord de la Gaspésie (MAMH 2020, 2021, 2023a, 2023b).

Fuites d'eau dans les réseaux de distribution

Dans le cadre de la SQEEP 2011-2017, les pertes d'eau dans les réseaux de distribution étaient évaluées à l'aide des intrants fournis par le débit de nuit alors que l'utilisation d'eau potable est normalement à son plus bas (MAMROT 2011). Pour la SQEEP 2019-2025, un nouvel indicateur de suivi a été mis en place, soit l'indice de fuites dans les infrastructures (IFI), un outil notamment recommandé par l'International Water Association (IWA) (MAMH 2019).

L'IFI est réparti en quatre catégories :

- IFI < 2 : niveau de fuite faible;
- IFI entre 2 et 4 : niveau de fuite modéré;
- IFI entre 4 et 8 : niveau de fuite élevé;
- IFI > 8 : niveau de fuite très élevé.

L'objectif 2025 de réduction des fuites dans les réseaux de distribution a été fixé à un niveau modéré, soit un IFI inférieur à 4. Dans certains cas, notamment lorsque moins de 1 000 branchements sont reliés au réseau de distribution, l'objectif spécifique d'une municipalité peut être plus contraignant, avec une cible d'IFI de 3 (MAMH 2019).

La figure 3 montre une diminution de l'IFI de 2018 à 2021 au niveau de la ZGIE du nord de la Gaspésie avec une valeur moyenne estimée à 3,0 en 2021, ce qui correspond à un niveau de fuite modéré. Depuis 2019, les valeurs moyennes d'IFI provenant des données disponibles pour la zone sont inférieures à celles du Québec. Cette amélioration est fort probablement associée à la recherche et la réparation actives de fuites dans les réseaux de distribution, tel que prévu dans la stratégie.

Néanmoins, bien que la moyenne pondérée d'IFI de la ZGIE suppose l'atteinte de l'objectif 2025, la situation est grandement variable d'une municipalité à l'autre.

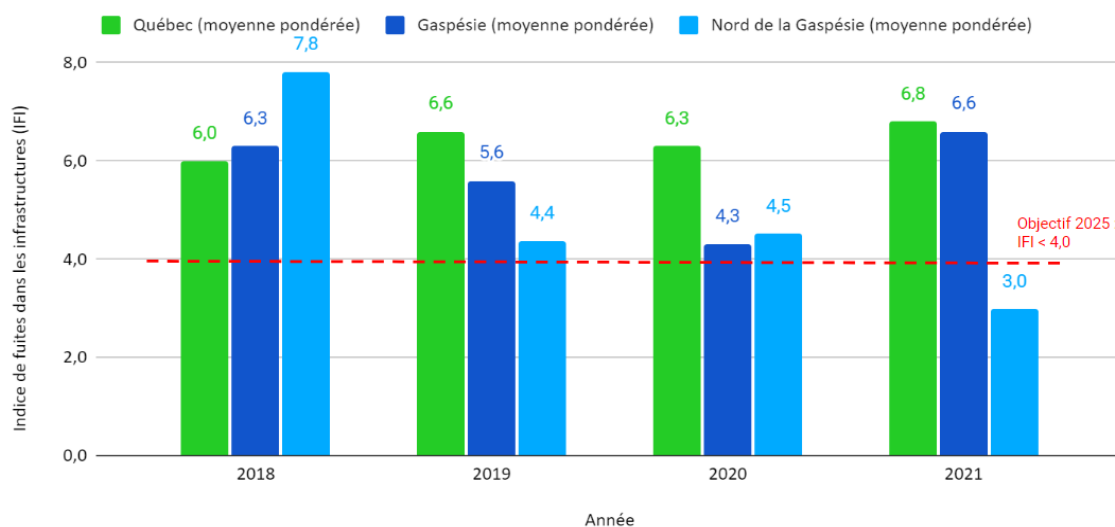


Figure 3. Évolution de l'indice de fuites dans les infrastructures (moyenne pondérée) de 2018 à 2021 à partir des données disponibles des bilans annuels de la SQEEP 2019-2025 pour le Québec, la Gaspésie et la ZGIE du nord de la Gaspésie (MAMH 2020, 2021, 2023a, 2023b).

À l'échelle municipale, plusieurs observations issues des données disponibles permettent de souligner les enjeux de fuites d'eau dans les réseaux de distribution de la ZGIE :

- Deux (2) municipalités ont obtenu un IFI inférieur à 4,0 à toutes les années de 2018 à 2021;
- Six (6) municipalités ont obtenu un IFI inférieur à 4,0 au moins une année de 2018 à 2021;
- Trois (3) municipalités ont obtenu un IFI supérieur ou égal à 9,0 au moins une année de 2018 à 2021.

Amélioration du bilan d'utilisation de l'eau potable

Malgré la présence toujours actuelle de la problématique de surconsommation de l'eau potable dans plusieurs municipalités de la ZGIE du nord de la Gaspésie, les données disponibles démontrent une amélioration notable de la situation depuis la mise en place de la SQEEP, laquelle prévoit la réalisation de diverses mesures visant à atteindre les objectifs qu'elle contient.

Le suivi de la mise en œuvre de la précédente version du Plan directeur de l'eau (PDE) de la ZGIE du nord de la Gaspésie, approuvé en 2016, a permis de recenser une vingtaine de réalisations effectuées par les acteurs de l'eau pour favoriser l'économie d'eau potable (CENG *données non publiées*). Le tableau 1 synthétise ces réalisations recensées pour la période de 2016 à 2021.

Tableau 1. Initiatives d'économie d'eau potable réalisées de 2016 à 2021 par divers acteurs de l'eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie.

Catégorie d'initiatives d'économie d'eau potable	Nombre	Secteur impliqué
Distribution d'équipements résidentiels d'économie d'eau potable	5	Municipal
Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie	3	Municipal et communautaire
Recherche et réparation de fuites dans les réseaux de distribution	4	Municipal
Remplacement de conduites de distributions désuètes	2	Municipal
Installation de compteurs d'eau	3	Municipal
Sensibilisation / acquisition de connaissances	4	Municipal et communautaire
Réglementation	1	Municipal

CONSÉQUENCES PRINCIPALES :

Plusieurs conséquences potentielles sont liées à la problématique de surconsommation de l'eau potable. D'abord, cette problématique peut engendrer un impact économique pour les municipalités touchées. Bien que la situation ne soit pas documentée à l'échelle de la ZGIE du nord de la Gaspésie, la surconsommation d'eau implique des coûts accrus de traitement et de distribution de l'eau en raison des volumes d'eau plus importants devant être distribués pour répondre à la demande. Parallèlement, ces plus grands volumes d'eau distribués peuvent ultimement contribuer à augmenter les volumes d'eaux usées à traiter, ce qui contribue alors à accroître les coûts d'assainissement des eaux usées (Réseau Environnement 2018).

Selon l'Atlas hydroclimatique du Québec méridional (édition 2022), les indicateurs hydrologiques liés aux scénarios de changements climatiques prévoient des étiages plus sévères et plus longs en été et en automne à l'échelle de la province au cours des prochaines décennies (MELCCFP 2022). Ces prévisions s'appliquent aux cours d'eau de la ZGIE, alors qu'une diminution des débits d'étiages estivaux et automnaux de récurrence 2 et 5 ans est probable autant pour la période 2011-2041 que celle 2041-2071 (MELCCFP 2022). Dans ce contexte, la poursuite ou l'amplification de la surconsommation de l'eau pourrait éventuellement engendrer des pénuries d'eau et certains impacts sur l'habitat aquatique (p. ex. effets sur la recharge en eau des lacs et des rivières). Une pénurie d'eau engendrerait alors des coûts supplémentaires d'approvisionnement en eau pour les citoyens touchés.

Des épisodes de sécheresse survenus en 2012 et 2018 ont d'ailleurs mené à des interventions municipales visant à éviter des pénuries d'eau dans le contexte d'étiages sévères. En 2012 et en 2018, les faibles niveaux d'eau observés dans le Grand lac Alphée – la source d'eau potable de la Municipalité de Cloridorme – ont mené à l'émission d'avis publics demandant à la population de réduire leur consommation d'eau potable (CENG 2016, municipalité de Cloridorme 2018). Également en 2018, deux des quatre puits souterrains de la Ville de Murdochville se sont taris et ont obligé les autorités municipales à réactiver l'approvisionnement du lac Porphyre, la source d'eau de surface complémentaire dont l'utilisation n'était plus requise depuis la fin des activités minières au début des années 2000 (Toulgoat 2018). Dans ce contexte, une utilisation plus durable de l'eau potable pourrait contribuer à atténuer les risques de pénuries d'eau dans le futur.

LOCALISATION GÉNÉRALE :

Douze municipalités disposent d'au moins un réseau de distribution d'eau potable sur le territoire couvert par la ZGIE du nord de la Gaspésie. De 2018 à 2021, des données liées aux indicateurs de la SQEEP 2019-2025 couvrant minimalement une année de suivi sont disponibles pour l'ensemble de ces municipalités, à l'exception de La Martre (figures 4, 5 et 6). Toutefois, les données les plus récentes disponibles pour quatre municipalités (Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Marsoui et Petite-Vallée) remontent à 2019 alors que celles disponibles pour la municipalité de Cloridorme remontent à 2018. Conséquemment, il n'est pas possible de constater une amélioration récente ou non dans le cas de ces municipalités.

Quantité d'eau distribuée

Les données les plus récentes disponibles montrent que la quantité d'eau distribuée (litres/pers./jour) par la majorité des municipalités de la ZGIE du nord de la Gaspésie disposant d'au moins un réseau de distribution d'eau potable sont supérieures à l'objectif 2025 de la SQEEP établi à 458 litres/pers./jour (figure 4).

Pour cinq (5) municipalités (Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Saint-Pierre, Murdochville et Cloridorme), toutes les données disponibles de quantités moyennes d'eau distribuée, variant de 930 à 1 435 litres/personne/jour, dépassent l'objectif 2025 de plus du double. Dans le cas de la municipalité de Marsoui, les quantités moyennes d'eau distribuées en 2018 et 2019 dépassent la cible de plus de 60 %. Pour Grande-Vallée et Gaspé, bien que le bilan se soit amélioré progressivement, les quantités moyennes d'eau distribuées en 2021 dépassent toujours la cible de plus de 25 %.

Finalement, les municipalités de Petite-Vallée et de Saint-Maxime-du-Mont-Louis ont des quantités moyennes d'eau distribuée se rapprochant de la cible, alors que Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine est la seule municipalité ayant atteint la cible de 458 litres/personne/jour à toutes les années de 2018 à 2021.

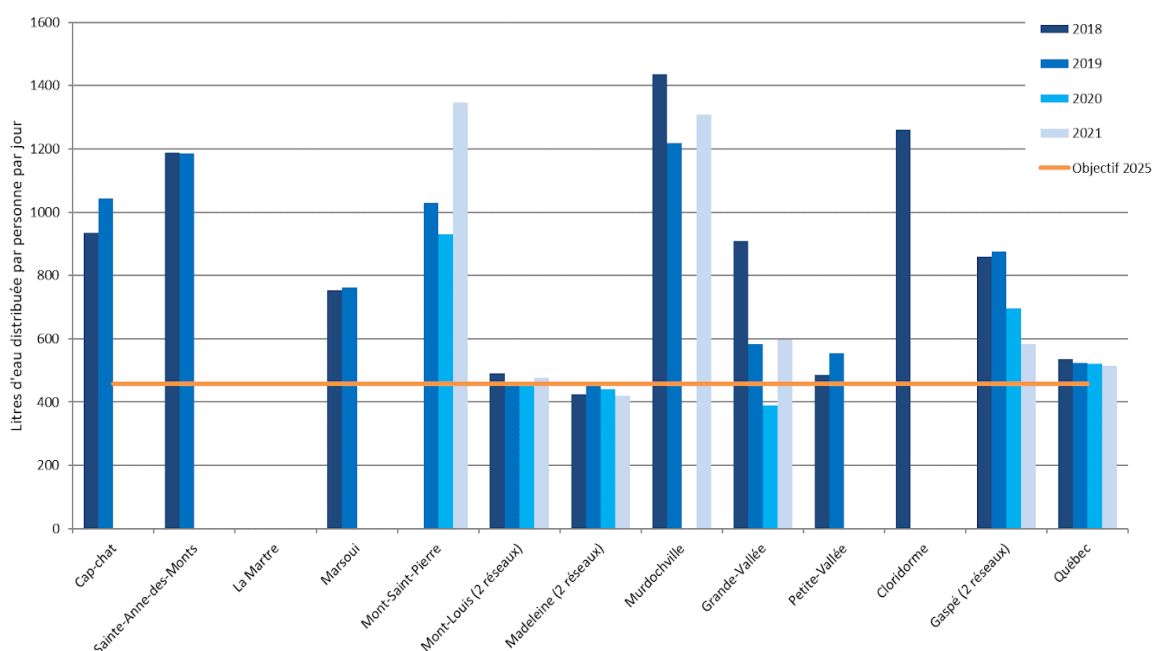


Figure 4. Quantité d'eau distribuée (litres/pers./jour) de 2018 à 2021 par municipalité de la ZGIE du nord de la Gaspésie dotée d'au moins un réseau de distribution d'eau potable (MAMH 2020, 2021, 2023a, 2023b).

Consommation résidentielle

Les données les plus récentes disponibles montrent que la consommation résidentielle (litres/pers./jour) par la majorité des municipalités de la ZGIE du nord de la Gaspésie disposant d'au moins un réseau de distribution d'eau potable sont supérieures aux objectifs 2025 de la SQEEP établis à 220 litres/pers./jour (moyenne canadienne) et 184 litres/pers./jour (moyenne ontarienne) (figure 5).

Pour six (6) municipalités (Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Marsoui, Mont-Saint-Pierre, Petite-Vallée et Cloridorme), toutes les données disponibles de 2018 à 2021 présentent des valeurs de consommation résidentielle moyenne supérieures à 300 litres/pers./jour (variant de 334 à 962 litres/pers./jour)

Dans les cas de Murdochville, de Grande-Vallée et de Gaspé, pour chacune de ces municipalités, la consommation résidentielle moyenne a atteint une valeur inférieure à 300 litres/pers./jour à une reprise durant la période de suivi, mais a dépassé à nouveau ce seuil en 2021, indiquant ainsi une importante variabilité interannuelle.

Finalement, uniquement les municipalités de Saint-Maxime-du-Mont-Louis et de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ont obtenu une consommation résidentielle moyenne inférieure à 300 litres/pers./jour à chaque année de 2018 à 2021. De plus, la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine a atteint l'objectif basé sur la moyenne canadienne en 2020 et celle basée sur la moyenne ontarienne en 2021 avec des valeurs de consommation résidentielle moyenne respectivement de 211 et 177 litres/pers./jour.

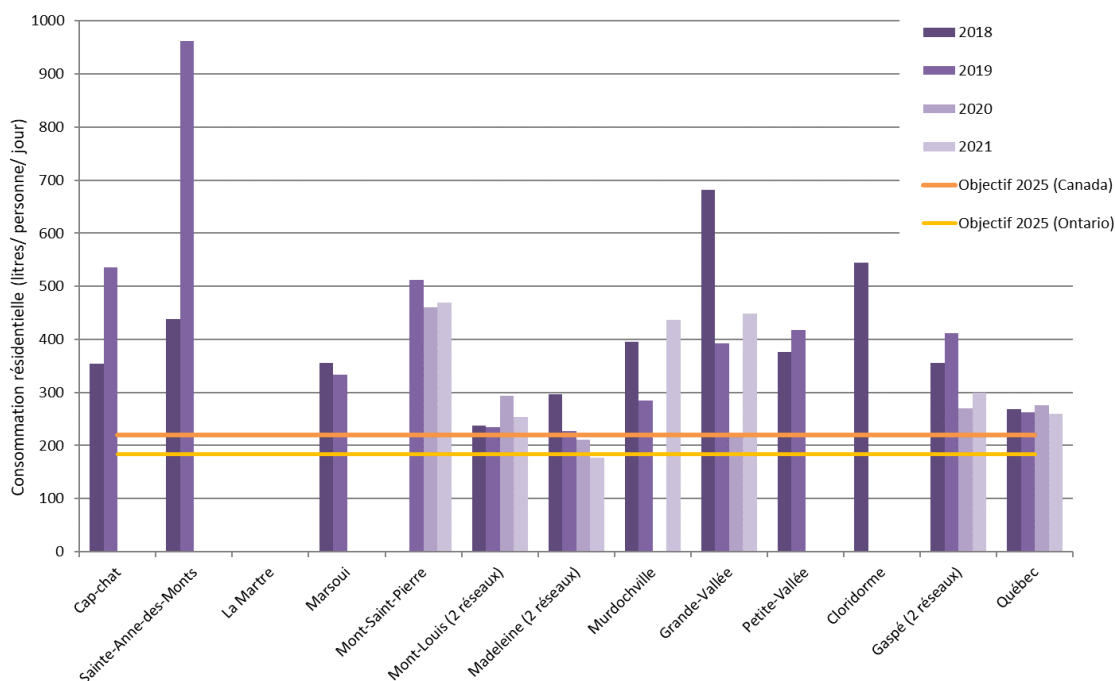


Figure 5. Consommation résidentielle (litres/pers./jour) de 2018 à 2021 par municipalité de la ZGIE du nord de la Gaspésie dotée d'au moins un réseau de distribution d'eau potable (MAMH 2020, 2021, 2023a, 2023b).

Indice de fuites dans les infrastructures (IFI)

Les données les plus récentes disponibles de l'indice de fuites dans les infrastructures (IFI) montrent que les fuites dans les réseaux de distribution sont très variables entre les municipalités de la ZGIE du nord de la Gaspésie; l'objectif 2025 de la SQEEP vise un niveau de fuite modéré (IFI $\leq 4,0$).

Pour cinq (5) municipalités (Mont-Saint-Pierre, Saint-Maxime-du-Mont-Louis, Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, Petite-Vallée et Cloridorme), toutes les données disponibles de 2018 à 2021 présentent des valeurs d'IFI inférieures à 4, indiquant ainsi des niveaux de fuite faible à modéré, tel que visé dans la SQEEP 2019-2025.

Dans le cas de Murdochville, les valeurs d'IFI disponibles de 2018 à 2021 témoignent d'un niveau de fuite très élevé dans le réseau de distribution. Pour ce qui est de Cap-Chat, de Marsoui et de Grande-Vallée, les valeurs disponibles les plus faibles d'IFI obtenues durant cette période indiquent un niveau de fuite élevé. Au niveau de Cap-Chat, les données d'IFI disponibles montrent un passage d'un niveau de fuite très élevé à un niveau modéré de 2018 à 2019, mais il n'est pas possible de confirmer la pérennité de cette importante amélioration en raison de la non-disponibilité des données en 2020 et 2021.

Finalement, une amélioration du niveau de fuites dans les réseaux de distribution est notable pour la ville de Gaspé de 2018 à 2021, et ce, avec un niveau de fuite modéré en 2019 et faible en 2021.

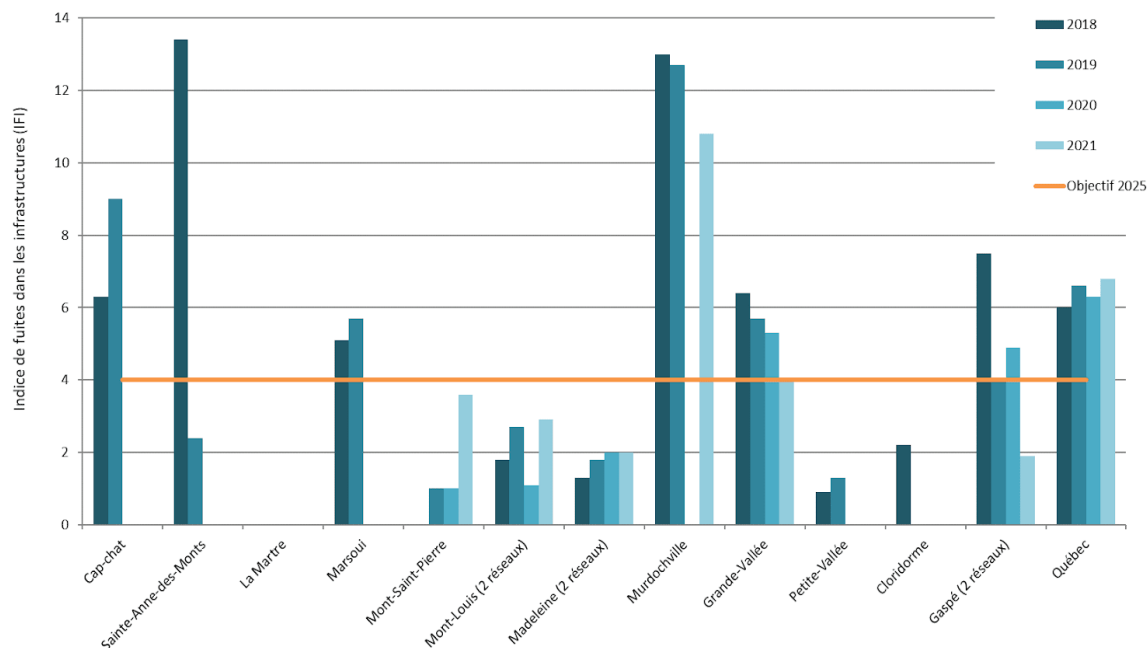


Figure 6. Indice de fuites dans les infrastructures (IFI) de 2018 à 2021 par municipalité de la ZGIE du nord de la Gaspésie dotée d'au moins un réseau de distribution d'eau potable (MAMH 2020, 2021, 2023a, 2023b).

2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone :

Les causes de la problématique de surconsommation d'eau potable dans la ZGIE du nord de la Gaspésie sont à deux niveaux : l'état des réseaux municipaux de distribution de l'eau potable et les comportements de certains usagers. Telles que les données de fuites issues des bilans annuels de la SQEEP 2019-2025 le démontrent, plusieurs municipalités aux prises avec la problématique de surconsommation d'eau potable doivent constamment détecter et réparer des fuites dans leurs réseaux de distribution datant de plusieurs décennies. Cette situation agit directement sur la quantité d'eau devant être acheminée dans les réseaux de distribution, afin d'approvisionner en eau les citoyens, les entreprises, les commerces et les institutions de leurs territoires.

Malgré les efforts constants de recherche et de réparation de fuites, celles-ci ne s'améliorent pas dans certains cas (figure 6). Cette situation témoigne de la désuétude de certains tronçons des réseaux de distribution de la ZGIE du nord de la Gaspésie. C'est notamment le cas à Murdochville où le réseau d'aqueduc date de plus de 70 ans et pour lequel un niveau de fuite très élevé est observé, alors que la ville requiert de l'aide gouvernementale pour procéder à la réfection de ses infrastructures (CHAU-TVA 2023). La gestion des fuites dans les réseaux de distribution nécessite une attention constante, et ce, malgré le remplacement de conduites désuètes, alors que des fuites peuvent également survenir au niveau de conduites plus récentes (p. ex. bris d'une conduite de moins de 20 ans dans un secteur de la Ville de Gaspé [Michel Cotton, directeur des travaux publics à la Ville de Gaspé, *comm. pers.*]).

Les consultations publiques ayant mené à la rédaction du PDE approuvé en 2016 mettaient déjà en lumière, à ce moment, une perception généralisée de gaspillage et de surconsommation des ressources en eau à l'échelle de la ZGIE du nord de la Gaspésie. En plus de cibler certains comportements à changer, ces consultations ont permis de mettre en évidence qu'il s'agissait d'une ressource prise pour acquis et pour laquelle des efforts de sensibilisation pour en assurer la pérennité étaient nécessaires (CENG 2013). Cette perception a été confirmée lors des consultations citoyennes ayant été menées, plus récemment, dans le cadre de l'exercice de priorisation des problématiques de l'eau de la ZGIE réalisé par le CENG en 2019; la problématique de surconsommation de l'eau y a été considérée prioritaire pour la majorité des répondants (Adam *et al.* 2020). Les données de quantité d'eau distribuée et de consommation résidentielle issues de la SQEEP 2019-2025 (figure 4 et 5) permettent de valider cette perception pour la plupart des municipalités de la ZGIE. Conséquemment, il est nécessaire de poursuivre les efforts d'amélioration des habitudes d'utilisation de l'eau potable des usagers de la région, et ce, malgré les initiatives déployées au cours des dernières années (tableau 1).

Bien qu'une amélioration générale des comportements et l'existence de règlements municipaux régissant l'utilisation de l'eau potable peuvent être constatées, des exemples d'utilisation déraisonnable de l'eau potable sont toujours d'actualité (p. ex. nettoyage d'asphalte, arrosage de bancs de neige pour en accélérer la fonte, écoulement d'un filet d'eau en continu en période hivernale pour éviter le gel des conduites). Malgré l'adoption de ces règlements, les municipalités ont souvent peu de ressources à leur disposition pour en assurer l'application.

Par ailleurs, certaines municipalités de la ZGIE doivent composer avec l'utilisation importante d'eau potable par des industries établies sur leur territoire. Par exemple, lorsqu'elles sont en fonction, des usines de transformation de produits marins prélèvent une grande proportion de l'eau potable distribuée par certaines municipalités. C'est le cas à Cloridorme et à Rivière-au-Renard où les prélèvements d'eau de cette industrie peuvent atteindre jusqu'à 50 % et 33 % de l'eau potable distribuée (Jean-Louis Roy, consultant à la municipalité de Cloridorme et Michel Cotton, directeur des travaux publics à la ville de Gaspé, *comm. pers.*).

RÉFÉRENCES

- ADAM, A., BRIAND, Y. et T. RATTÉ, 2020. *Bilan de l'exercice de priorisation des problématiques du Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie – 2019*. Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie. Saint-Maxime-du-Mont-Louis. 43 pages.
- CENG, 2013. *Rapport des consultations citoyennes sur la gestion de l'eau*. Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie. 34 pages.
- CENG, 2016. *Fiche 6 - Approvisionnement d'une eau potable de qualité en quantité suffisante*. Diagnostic du Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie. Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie. Pages 97-104.
- CHAU-TVA, 2023. *Murdochville réclame de l'aide gouvernementale pour ses infrastructures*. Article journalistique paru sur le site Internet de TVA Nouvelles - CIMT-CHAU le 25 novembre 2021. Consulté en ligne le 24 février 2024. <https://cimtchau.ca/nouvelles/murdochville-reclame-laide-gouvernementale-pour-ses-infrastructures/>
- MAMH, 2019. *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - horizon 2019-2025*. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. 53 pages.
- MAMH, 2020. *Base de données liée au rapport annuel de l'utilisation de l'eau 2018* [Jeu de données]. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - horizon 2019-2025. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Fichier Excel.
- MAMH, 2021. *Base de données liée au rapport annuel de l'utilisation de l'eau 2019* [Jeu de données]. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - horizon 2019-2025. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Fichier Excel.
- MAMH, 2023a. *Base de données liée au rapport annuel de l'utilisation de l'eau 2020* [Jeu de données]. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - horizon 2019-2025. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Fichier Excel.
- MAMH, 2023b. *Base de données liée au rapport annuel de l'utilisation de l'eau 2021* [Jeu de données]. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - horizon 2019-2025. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Fichier Excel.
- MAMROT, 2011. *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2011-2017*. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. 36 pages.
- MELCCFP, 2022. *Atlas hydroclimatique du Québec méridional, édition 2022*. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Consulté en ligne le 25 janvier 2024. <https://www.cehq.gouv.qc.ca/atlas-hydroclimatique/carte-indicateurs/index.htm>
- MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME, 2018. *Avis publiés sur la page Facebook de la municipalité* le 21 août et le 17 septembre 2018. Consulté en ligne le 24 février 2024. <https://www.facebook.com/profile/100064875994665/search/?q=eau>
- RÉSEAU ENVIRONNEMENT, 2018. *L'économie d'eau potable et les municipalités - Volume 1 (6e édition)*. Document réalisé pour le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. 219 pages.
- TOULGOAT, M., 2018. *Les Murdochvillois craignent de manquer d'eau cet hiver*. Article journalistique paru sur le site Internet de Radio-Canada le 7 novembre 2018. Consulté en ligne le 21 février 2024. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1134599/murdochville-penurie-eau-potable>